

L'initiative qui a le sourire...



Vu au hameau
« Chez Vidal »



Accès sécurisé au Vieux-Marigny

Après plusieurs semaines de travaux sur le carrefour permettant d'accéder au Vieux-Marigny, la patience des automobilistes traversant notre village avait déjà été mise à rude épreuve...

Mais enfin, nous l'avons ce tourne-à-gauche, tant réclamé aux services du département, et le gain en sécurité n'est tout de même pas négligeable !

Tout n'est pas encore fini sur ce chantier : matérialisation des arrêts de bus, éclairage, possibilité d'un passage piéton... n'est pas décideur qui veut ! Plusieurs démarches émanant de la commune sont toujours engagées. Nous avons à nouveau interpellé le Conseil Départemental, insatisfait de la réponse qui nous avait été formulée lors d'une précédente requête.

A savoir que les démarches engagées le sont souvent au-delà de nos compétences, pour le bien-être des usagers...

Vous avez dit « responsabilité » ?

Petit lexique rapide et simplifié, pour parler de responsabilité...

Aménagement et entretien de la voirie en agglomération et sur les routes communales : responsabilité de la mairie.

Aménagement et entretien de la voirie hors agglomération : responsabilité des services du département.

Respect des règles du code de la route, et des nouvelles règles liées aux périodes de travaux : responsabilité des usagers de la route.

Courtoisie et tolérance : responsabilité de toute personne vivant en communauté !

L'AGENDA DE FIN D'ANNEE

DIMANCHE 14 OCTOBRE :

FETE DE L'AUTOMNE
ECOLE - APE

DIMANCHE 21 OCTOBRE :

REPAS DIOTS-POLENTE
SALLE DE LA FRUITIERE - RAYON DE SOLEIL

SAMEDI 3 NOVEMBRE :

FETE DE LA BIERE
SALLE DE LA FRUITIERE - COMITE DES FETES

DIMANCHE 18 NOVEMBRE:

CEREMONIE DE L'ARMISTICE
MONUMENT AUX MORTS

SAMEDI 24 NOVEMBRE :

SOIREE DU FOOTBALL CLUB
SALLE DE LA FRUITIERE

DIMANCHE 2 DECEMBRE :

REPAS DU 3EME AGE
SALLE DE LA FRUITIERE - CCAS

VENDREDI 7 DECEMBRE :

VENTE DE SAPINS
ECOLE - APE

DIMANCHE 16 DECEMBRE :

CONCERT DE NOËL A LA MEDICEE
LES ATELIERS MUSICAUX DE L'ALBANAIS



Marigny-Saint-Marcel

Info

Spécial Travaux



Octobre 2018

Ce serpent de mer, dont on a beaucoup parlé (plus de 30 ans), la déviation de notre chef-lieu, ne se fera certainement jamais, en tous cas pas dans les prochaines années ! Fallait-il laisser les choses en l'état ? Aujourd'hui c'est plus de **15 000** véhicules par jour, dont environ 1200 poids lourds, qui traversent notre commune !

Ces véhicules allant de plus en plus vite, et afin de réduire ces vitesses excessives, des travaux d'aménagement pour la sécurisation de nos voiries étaient devenus impératifs voire inévitables. Alors évidemment qui dit travaux, dit encombrements... Or de nos jours, il est regrettable, que plus personne ne supporte la moindre contrainte qui vient bousculer son quotidien, même si celle-ci a pour finalité de lui apporter sécurité et confort !

Depuis le début de ces travaux, la mairie est submergée d'appels téléphoniques, de courriers, de mails en tout genre, émanant de tout lieu... **STOP ! Cela ne sert strictement à rien !**

Nous avons déjà tout entendu, et même l'impensable : « j'en ai rien à f*** qu'il y ait des morts, il valait mieux ne rien faire ! », d'une personne très en colère, et que nous excuserons, ses mots ayant probablement dépassé sa pensée.

Ceci dit, nous connaissons parfaitement les ennuis générés par les travaux, et nous nous efforçons, dans la mesure de nos moyens, d'y remédier, essayant d'apporter la solution la « moins mauvaise ». Il est évident que, notre artère principale encombrée, les automobilistes empruntent les voies communales restées praticables et traversant divers de nos hameaux : Vons, Chez Vidal, Saint Marcel etc... Evidemment, beaucoup roulent très vite...trop vite ! **Que faire ?** Devant la recrudescence de ces abus, nous avons prévenu la gendarmerie... Or, depuis, certains riverains de ces hameaux ayant été eux-mêmes arrêtés se plaignent de la présence exagérée des gendarmes ! Il faudrait savoir ce que l'on veut ?! Solution extrême : Peut-être faudrait-il fournir à nos habitants un hélicoptère pour sortir ou regagner son domicile, et empêcher tout automobiliste étranger d'entrer sur notre territoire ? Possible mais très difficile !!!

Reprenons notre sérieux et soulignons une très belle et remarquable action, émanant des riverains du hameau de « Chez Vidal ». Ces habitants ont souhaité nous aider, et de leur propre initiative ont confectionné de petits personnages afin de sensibiliser les automobilistes traversant leur hameau (voir photo au dos). Merci à eux pour cet acte constructif !

Dernière chose : avons-nous suffisamment communiqué ? Certes, si la date exacte du début des travaux était floue, les informations n'ont cependant pas manqué : dans les journaux, le bulletin municipal, sur le site internet, lors des réunions publiques (cérémonie des vœux, etc).

A l'intérieur de ce document « spécial travaux », vous trouverez de quoi vous informer sur le devenir de votre Chef-Lieu... **Et patience, tout vient à point...**

Mairie de Marigny-Saint- Marcel

30 Allée Jean du Noyer de
Lescheraines

Tel. 04.50.01.17.12

Fax. 04.50.01.86.99

communemarignystmarcel
@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Le Mardi

de 8h00 à 11h30

& de 13h30 à 19h00

Le Jeudi

de 13h30 à 18h00

[www.marignysaint
marcel.fr](http://www.marignysaintmarcel.fr)

Page Facebook :
« Commune de
Marigny-Saint-Marcel »

Directeur de publication:

H. Besson

Rédaction/Validation:

Commission communication